fondation collective vita

Communiqué

Fondation collective Vita: évolution positive du taux de couverture et conseil de fondation nouvellement élu

Fondation collective Vita www.vitafondation.ch

Media Relations

Thurgauerstrasse 80 Case postale 8085 Zurich Téléphone +41 (0) 44 628 75 75

media@zurich.ch

Zurich, le 21 septembre 2009 – le taux de couverture de la fondation collective Vita a atteint 94,7 % au 31.08.2009. Lors du scrutin de renouvellement, le conseil de fondation nouvellement élu a confirmé Peter E. Naegeli au poste de président.

Avec 94.7 %, la fondation collective Vita fait état fin août 2009 d'une augmentation du taux de couverture de plus de 4 % par rapport à fin juin 2009 et de xx % par rapport à fin 2008. Cette augmentation est principalement due à la nette reprise des marchés financiers ainsi qu'à la stricte séparation des risques de placement et d'assurance (invalidité, décès, longévité). Ces derniers sont pleinement couverts par Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA.

L'évolution du taux de couverture confirme la décision de ne pas demander de contributions d'assainissement

La reprise s'est profilée rapidement et a dépassé les hypothèses prudentes formulées dans le concept d'assainissement (voir communiqué de presse du 27 juillet 2009). «La durabilité de la reprise économique se profilant reste incertaine mais elle confirme la décision du conseil de fondation de ne pas demander actuellement aux assurés le versement de cotisations d'assainissement», affirme Peter E. Naegeli, ancien président réélu du conseil de fondation.

Le conseil de fondation nouvellement élu compte à présent douze membres Le conseil de la fondation collective Vita venant d'être élu s'est constitué le 31 août 2009. Il compte à présent douze membres au lieu de dix précédemment. Son président Peter E. Naegeli a été réélu à l'unanimité. Le conseil de fondation nouvellement élu se compose comme suit:

Représentants des salariés:

Madame Giger Estelle (nouveau membre), Oberwil BL Monsieur Hauser Kurt (membre réélu), Lyss Monsieur Kaiser Udo (membre réélu), Klosters Madame Manser Claudia (nouveau membre), Wetzikon Madame Markwalder Iris (nouveau membre), Sutz Monsieur Mast Bruno (membre réélu), Hasle-Rüegsau

Représentants de l'employeur:

Monsieur Brunner Beat (membre réélu), Appenzell Monsieur Forster Pascal (membre réélu), Küsnacht Monsieur Imfeld Adriano (membre réélu), Sarnen Monsieur Keller Marco (membre réélu), Küssnacht am Rigi Madame Mürset Beatrice (membre réélu e), Schlieren Monsieur Naegeli Peter E. (membre réélu), Egg

Le conseil de fondation a été élu dans le cadre d'une procédure en deux étapes par les comités de la caisse des entreprises affiliées composés de représentants des salariés et des employeurs. Dans un premier temps, les quelques 16'000 caisses de prévoyance affiliées ont désigné des candidats potentiels. L'élection réelle a eu lieu dans un second temps.

La Fondation collective Vita a été créée en 2004 sous la forme d'une Fondation collective semiautonome. Elle propose des solutions de prévoyance professionnelle aux petites et moyennes entreprises. On entend par «semi-autonome» une séparation stricte entre la part de placement et la part d'assurance au sein de la Fondation collective Vita. Pour les clients, cette séparation ne présente que des avantages — transparence, intérêts adaptés au marché, participation intégrale à la performance des placements, sécurité et flexibilité. La part de risque est couverte par Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA. La Fondation collective Vita est devenue le leader des Fondations collectives semi-autonomes présentes sur le marché en seulement cinq ans grâce à son modèle innovant (100'000 assurés, capital d'investissement géré de plus de 7 milliards de francs). www.fondationvita.ch

Informations complémentaires: Service de presse, Zurich Suisse Tél. 044 628 75 75 E-mail: media@zurich.ch

Ce communiqué de presse peut être téléchargé à l'adresse www.fondationvita.ch